



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 11 novembre 2015 — N° 126

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de féliciter les élèves de l'école polyvalente des Îles qui participent au Parlement étudiant.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Olivier Cloutier, lauréat du gala Forces Avenir.

Mme Gaudreault (Hull) fait une déclaration afin d'inviter la population de l'Outaouais à participer à la Campagne des monarques lancée par le Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 25^e anniversaire de l'organisme Marraines Coup de pouce.

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration afin de souligner la tenue du Sommet sur la culture philanthropique organisé par l'Institut Mallet.

11 novembre 2015

Mme Ouellet (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Catherine Beauchemin-Pinard pour ses exploits sportifs en judo.

Mme Vallée (Gatineau) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Conseil interprofessionnel du Québec.

M. Spénard (Beauce-Nord) fait une déclaration afin de féliciter MM. Michel Rouleau et Louis Veilleux, honorés par le Centre local de développement de la Nouvelle-Beauce.

M. Arcand (Mont-Royal) fait une déclaration afin de souligner l'arrivée du siège social de la Corporation Sigvaris dans la circonscription de Mont-Royal.

Mme Lamarre (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine du médecin de famille au Canada.

À 9 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 heures.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Hamad, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 75 Loi sur la restructuration des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur universitaire et modifiant diverses dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 75.

M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 72 Loi concernant la suspension des élections scolaires partielles

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 147 en annexe)

Pour : **74** Contre : **31** Abstention : **0**

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 72.

11 novembre 2015

M. le président communique à l'Assemblée et dépose le rapport de la directrice de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 216 Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 1714-20151111)

M. Morin (Côte-du-Sud) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi concernant la vente d'un immeuble situé sur le rang Bois-Franc Ouest à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 216 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire et que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 10 novembre 2015, que lui a adressée M. Pierre Karl Péladeau, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. André Villeneuve, député de Berthier, et de M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean, à la fonction de membre suppléant du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1715-20151111)

M. Ouimet, premier vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

Dépôts de rapports de commissions

M. Ouellette (Chomedey), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 30 septembre, 6, 7, 8, 20, 21 et 28 octobre, ainsi que les 3, 4, 5 et 10 novembre 2015, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi visant notamment à rendre l'administration de la justice plus efficace et les amendes aux mineurs plus dissuasives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1716-20151111)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Charbonneau, ministre de la Famille, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 20 octobre 2015, qu'elle a adressée à Mme Gina Gasparrini, présidente de l'Association québécoise des centres de la petite enfance, concernant la révision des modalités pour la création de places subventionnées.

(Dépôt n° 1717-20151111)

Motions sans préavis

Mme Ouellet (Vachon), conjointement avec M. Paradis (Lévis), présente une motion concernant le Chantier Davie Canada inc.; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

11 novembre 2015

M. Martel (Nicolet-Bécancour) présente une motion concernant les services de traversiers; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fournier, ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, au nom M. Couillard, premier ministre, conjointement avec Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve), M. Bonnardel, leader du deuxième groupe d'opposition, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et Mme Roy (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale honore, à l'occasion du Jour du Souvenir, ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie afin de maintenir la paix et de défendre la démocratie, la justice et la liberté;

QU'elle observe un moment de recueillement en leur mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Gendron, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

Mme David (Gouin) présente une motion concernant l'enquête du Directeur général des élections du Québec en lien avec le financement sectoriel des partis politiques provinciaux; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, convoque :

11 novembre 2015

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 67, Loi visant principalement à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 57, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin d'examiner les rapports annuels de gestion des ministères et organismes et d'organiser les travaux de la Commission.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, propose que le principe du projet de loi n° 68, Loi donnant suite aux conclusions du Rapport du groupe spécial d'appel constitué en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur concernant l'article 4.1 de la Loi sur les produits alimentaires, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 68 est adopté.

M. Sklavounos, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 68 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'économie et du travail.

La motion est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 4 novembre 2015, sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, soit maintenant adopté.

À 12 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

En conséquence, conformément à l'article 97 du Règlement, le débat sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, est ajourné au nom de M. Roy (Bonaventure).

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Traversy (Terrebonne) propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'elle a adopté une motion unanime exigeant notamment que le gouvernement du Québec assume sa compétence en environnement et renonce à déléguer ses évaluations environnementales à l'Office national de l'énergie;

QU'elle rappelle au gouvernement du Québec sa liste de sept conditions pour accepter ou non le projet Énergie Est de TransCanada;

QU'elle souligne que 87 % des Québécois désirent que le gouvernement du Québec ait le dernier mot pour autoriser ou non le projet d'exportation de pétrole des sables bitumineux;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'exercer ses compétences pleines et entières en matière d'environnement, et exige qu'il refuse le projet Énergie Est de TransCanada.

M. Ouimet, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour ce débat restreint : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; environ 51 minutes 30 secondes sont allouées au groupe parlementaire formant le gouvernement; environ 30 minutes sont allouées au groupe parlementaire formant l'opposition officielle; environ 21 minutes 30 secondes sont allouées au 2^e groupe d'opposition; et 7 minutes sont allouées aux députés indépendants, sous réserve d'un maximum de 2 minutes pour la députée d'Arthabaska. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par l'un des groupes parlementaires sera redistribué entre les groupes parlementaires selon les proportions établies ci-dessus. Enfin, les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Au début de son intervention, Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), propose :

QUE la motion du député de Terrebonne soit amendée de la manière suivante :

Au quatrième paragraphe, retirer les mots « et exige qu'il refuse le projet Énergie Est de TransCanada ».

La motion, telle qu'amendée, se lirait ainsi :

QUE l'Assemblée nationale rappelle qu'elle a adopté une motion unanime exigeant notamment que le gouvernement du Québec assume sa compétence en environnement et renonce à déléguer ses évaluations environnementales à l'Office national de l'énergie;

QU'elle rappelle au gouvernement du Québec sa liste de sept conditions pour accepter ou non le projet Énergie Est de TransCanada;

QU'elle souligne que 87 % des Québécois désirent que le gouvernement du Québec ait le dernier mot pour autoriser ou non le projet d'exportation de pétrole des sables bitumineux;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'exercer ses compétences pleines et entières en matière d'environnement.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Traversy (Terrebonne) et sur la motion d'amendement de Mme Soucy (Saint-Hyacinthe), sous réserve de la permission de son auteur.

Conformément à l'article 98.1 du Règlement, M. Traversy (Terrebonne) refuse la proposition d'amendement de Mme Soucy (Saint-Hyacinthe).

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

11 novembre 2015

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° **148** en annexe)

Pour : **27** Contre : **77** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de Mme Vallée, ministre de la Justice, proposant que le principe du projet de loi n° 59, Loi édictant la Loi concernant la prévention et la lutte contre les discours haineux et les discours incitant à la violence et apportant diverses modifications législatives pour renforcer la protection des personnes, soit maintenant adopté.

Le débat est ajourné au nom de M. Bérubé (Matane-Matapédia).

À 18 heures, Mme Gaudreault, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 12 novembre 2015, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

11 novembre 2015

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

(Vote n° 147)

POUR - 74

Arcand (PLQ)	David (PLQ)	Martel (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	(Outremont)	Matte (PLQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	de Santis (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	Drolet (PLQ)	Merlini (PLQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Montpetit (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Sherbrooke)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fortin (PLQ)	Morin (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	(Pontiac)	Nichols (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Fournier (PLQ)	Ouellette (PLQ)	(Dubuc)
Bonnardel (CAQ)	Giguère (PLQ)	Paradis (CAQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Girard (PLQ)	(Lévis)	Soucy (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Hamad (PLQ)	Paradis (PLQ)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Hardy (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Picard (CAQ)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Huot (PLQ)	Plante (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Polo (PLQ)	Vallières (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Leitão (PLQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Daoust (PLQ)	Lessard (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	

CONTRE - 31

Bergeron (PQ)	Khadir (IND)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
Bérubé (PQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Cousineau (PQ)	LeBel (PQ)	Péladeau (PQ)	Villeneuve (PQ)
David (IND)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	
(Gouin)	Léger (PQ)	Richard (PQ)	
Drainville (PQ)	Lelièvre (PQ)	Rochon (PQ)	
Gaudreault (PQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)	
(Jonquière)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)	
Hivon (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (IND)	
		(Arthabaska)	

11 novembre 2015

Sur la motion de M. Traversy (Terrebonne) :

(Vote n° 148)

POUR - 27

Bérubé (PQ)	Lamarre (PQ)	Massé (IND)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	LeBel (PQ)	Ouellet (PQ)	Traversy (PQ)
Cousineau (PQ)	Leclair (PQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Drainville (PQ)	Léger (PQ)	Péladeau (PQ)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lelièvre (PQ)	Poirier (PQ)	
(Jonquière)	Lisée (PQ)	Richard (PQ)	
Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Rochon (PQ)	
Kotto (PQ)	Marceau (PQ)	Roy (PQ)	

(Bonaventure)

CONTRE - 77

Arcand (PLQ)	de Santis (PLQ)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Martel (CAQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	(Sherbrooke)	Matte (PLQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Pontiac)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	Fournier (PLQ)	Montpetit (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bonnardel (CAQ)	Habel (PLQ)	Nichols (PLQ)	Sklavounos (PLQ)
Boucher (PLQ)	Hamad (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Soucy (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Paradis (CAQ)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	(Lévis)	St-Denis (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Paradis (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Brome-Missisquoi)	Surprenant (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Picard (CAQ)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallières (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Polo (PLQ)	Vien (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Legault (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)	
David (PLQ)			
(Outremont)			